

FUSION ORDINAIRE
(Résolutions spéciales des actionnaires)

..... (Dénomination sociale)
RÉSOLUTIONS SPÉCIALES DES ACTIONNAIRES
EN DATE DU

FUSION AVEC (dénomination sociale de la société)

ATTENDU QUE la Société désire se fusionner avec (dénomination sociale de la société), conformément aux modalités et conditions stipulées au projet de contrat de fusion approuvé par les administrateurs de la Société en date du(date) dont copie est jointe en annexe aux présentes (le « Projet de contrat de fusion»);

IL EST RÉSOLU :

© edilex info.com
www.edilex.com